



The Chemical Company

Opus Team[®] + Pyros[®]

Qu'est ce que Opus® Team + Pyros® ?

C'est un bidon associatif avec 2 compartiments qui contient :



3 L d'Opus Team® et 2,4 L de Pyros®
84 g/l d'époxiconazole 450 g/l de prochloraze
+ 250 g/l de fenpropimorph

Comment l'utiliser ?

2 possibilités :

Dose produits/ha		
Opus Team®		Pyros®
1 l/ha	+	0,8 l/ha
0,75 l/ha	+	0,6 l/ha

La dose du twin Opus® Team + Pyros® pourra être raisonnée en fonction :

- des caractéristiques pédoclimatiques et parasitaires locales,
 - des données parcellaires (sensibilité variétale, date de semis, pression maladies),
 - des stratégies de traitement envisagées : traitement unique ou programmes.

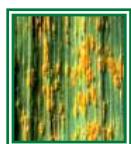
Pourquoi la solution Opus® Team + Pyros® ?

Opus Team® + Pyros®, c'est la puissance de l'époxiconazole renforcée avec le prochloraze et le fenpropimorph :

- **Excellent complémentarité** : synergie importante sur septoriose entre époxiconazole et prochloraze qui positionne cette offre à la pointe du progrès sur cette maladie
 - Pénétration plus rapide des matières actives, grâce au fenpropimorph
 - **Prévention des risques de dérive d'efficacité** : le prochloraze par son pouvoir de contre sélection garantie une efficacité durable sur septoriose.
 - **Une performance intacte sur rouille** : l'association Opus Team® + Pyros® conserve parfaitement la performance d'Opus Team® sur rouille et permet même de gagner en efficacité
 - **Très large spectre d'efficacité** : Association performante sur l'ensemble du complexe maladie des feuilles et du pieds sur céréales (blé et orge).



Septoria tritici



Rouille brune



Microdochium N



Piétin verse



Oïdium



Helminthosporiose



hyncosporiose

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

Opus Team®

+ Pyros®

Informations réglementaires

Opus Team®

Composition: 84 g/l d'époxiconazole + 250 g/l de Fenpropimorphé

Formulation: Suspension Concentrée : SC

Autorisation de vente n°92000020

Classement toxicologique :

- Xn: Nocif. N : dangereux pour l'environnement
- R40: Possibilité d'effets irréversibles
- R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R62: Risque possible d'altération de la fertilité
- R63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
- R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques : peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Distance par rapport au point d'eau (zone non traitée): 20 mètres

Dose homologuée :

Blés : 1,5 L/ha septoriose, rouilles, oïdium.

Orges : 1,5 L/ha helminthosporiose, rynchosporiose, rouilles, oïdium.

Avoine : 1,5 L/ha rouille, oïdium.

Seigle : 1,5 L/ha rouille, rynchosporiose.

Triticale : 1,5 L/ha rouille, septoriose.

Délai avant récolte : 35 jours

Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'Attitude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN PORTÉ Fixe
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Lors de la manipulation des produits, gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque ou de mi-masque avec cartouche filtrante A2 P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Novembre 2008. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du **N°Azur BASF AGRO 0810 023 033** qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.
531FCEFG0309SUD

Pyros®

Composition: 450 g/l de prochlorazé

Formulation: Concentrée Émulsionnable : EC

Autorisation de vente n° 9400494

Classement toxicologique :

- Xn: Nocif
- N : dangereux pour l'environnement
- R22 : Nocif en cas d'ingestion
- R41 : Risques oculaires graves
- R65 : peut provoquer une attaque des poumons en cas d'ingestion
- R66 : l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau
- R67 : L'inhaltung des vapeurs peut provoquer somnolences et vertiges
- R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme

Dose homologuée :

Blé : 1,33 L/ha Piétin, 1 L/ha septoriose, oïdium, fusariose.

Orge : 1 L/ha oïdium, helminthosporiose, rynchosporiose.

Distance par rapport au point d'eau - Zone non traitée : 5 mètres

Délai avant récolte : 42 jours

Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

	1	Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.	<input checked="" type="checkbox"/>
	2	Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.	<input checked="" type="checkbox"/>
	3	Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).	<input checked="" type="checkbox"/>
	4	Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.	<input checked="" type="checkbox"/>
	5	Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).	<input checked="" type="checkbox"/>
	6	Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.	<input checked="" type="checkbox"/>

PENDANT L'APPLICATION

	7	Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.	<input checked="" type="checkbox"/>
---	----------	---	-------------------------------------

APRÈS L'APPLICATION

	8	Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.	<input checked="" type="checkbox"/>
	9	Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.	<input checked="" type="checkbox"/>
	10	Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®	<input checked="" type="checkbox"/>

* Marque déposée SII PANTEN France